



Problème avec mes congés payés

Par **cerise323**, le **06/09/2014** à **22:16**

Voilà mon problème

J'ai signé mon cdi en avril j'ai donc commencé à acquérir des congés payés! Il est venu le moment de poser les congés pour cet hiver sauf que mon employeur me dit que je n'ai que 6jours de congés alors que pour moi j'ai le droit à 12jours et demi puisque la loi dis bien 2j 1/2 par mois ! Mon employeur me dit que juillet et août ne compte pas ! Donc je ne comprends vraiment pas pourquoi !!

Es que quelqu'un peut m'aider ?

Par **P.M.**, le **07/09/2014** à **11:35**

Bonjour tout d'abord,

La période d'acquisition des congés payés s'arrête normalement au 31 mai et l'employeur n'est pas obligé de vous permettre d'en prendre par anticipation...

Par **cerise323**, le **07/09/2014** à **17:04**

Comment sa ?

Par **cerise323**, le **07/09/2014** à **17:14**

Mon patron vé bien que je pose des jours mais il le dit que juillet et août ne compte pas ce pour sa que je ne comprend pas! J'ai travaillé donc j'ai le droit à mes deux jours et demi par mois non ?

Par **P.M.**, le **07/09/2014** à **19:47**

Vous avez le droit de prendre les congés payés acquis avant le 31 mai 2014, ceux acquis à partir du 1er juin 2014 seront à prendre à partir du 1er mai 2015...

Merci pour votre attention...